

Conditions Générales de Vente HIRONDELLE 2024

(applicables à compter du **06 novembre 2023**)

DEFINITIONS

« CLIENT » désigne toute personne souhaitant ou ayant réservé un SEJOUR sur le SITE WEB et disposant de la majorité légale et de la capacité à contracter.

« CAMPING » désigne le Camping l'Hirondelle situé 60 Route de la Garenne 26410 Menglon (France)

« SITE WEB » désigne notre site internet de réservation en ligne

<https://bookingpremium.secureholiday.net/fr/428/>. Il est relié à notre site internet de présentation www.campinghirondelle.com édité par le CAMPING.

« EMPLACEMENT » désigne les emplacements nus loués pour l'installation de tentes, caravanes ou camping-cars des CLIENTS dans le CAMPING.

« LOCATIF » désigne tous les types d'hébergement (Eco Lodges, Cottages, Chalets, mobil-homes), hors EMPLACEMENTS, proposés à la location par le CAMPING.

« SEJOURS » désigne l'offre d'un LOCATIF ou d'un EMPLACEMENT assortie, le cas échéant de prestations annexes gratuites ou payantes.

PRÉAMBULE

Les présentes conditions régissent les relations contractuelles relatives à la vente de SEJOURS individuels entre le CAMPING et ses CLIENTS.

Le CAMPING fait ses meilleurs efforts pour que son SITE WEB, son site internet de présentation et ses documents commerciaux (notamment les prospectus, publicités, catalogues), soient le plus fidèles possibles aux services proposés. Toutefois, il est possible que la perception par le CLIENT de la représentation photographique et écrites des services ne corresponde pas exactement aux services en eux-mêmes. Leur vocation est donc essentiellement informative.

Les textes et photos affichés sur tous nos supports de présentation à distance (site internet) ou sur place (flyer, affiche) au CAMPING sont non contractuels car ils ne sont pas à l'abri d'éventuelles « coquilles », omissions ou erreurs d'impression.

En cas de désaccord entre les deux parties, seul le courriel de confirmation de réservation accompagné des présentes conditions commerciales tient lieu de document contractuel et prévaut sur toute autre information, version, document contradictoire.

OBJET et INTEGRALITE

Les présentes conditions générales définissent l'intégralité des droits et obligations des deux parties dans le cadre d'un SEJOUR au CAMPING.

Le CLIENT est réputé les accepter sans réserve et ce conformément aux dispositions de l'article 1126 du Code Civil.

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions. Elles sont accessibles sur le SITE WEB et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le CAMPING et le CLIENT conviennent que les présentes conditions générales régissent exclusivement leur relation.

Le CAMPING se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne. Si une condition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la location des emplacements de campings et de séjours dans les villages vacances dont les sociétés ont leur siège en France.

INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES

Le CLIENT reconnaît avoir eu communication et connaissance, préalablement à sa réservation, des présentes conditions générales de vente du CAMPING, et de toutes les informations listées à l'article L. 111-1 du code de la consommation.

RESERVATION

Le CLIENT effectue sa demande de réservation **exclusivement par internet** sur notre SITE WEB de réservation en ligne.

Les demandes de réservation transmises par **téléphone, courrier ou email ne sont plus acceptées**.

La Réception du CAMPING conseille et accompagne le CLIENT dans sa réservation en lui communiquant notamment les numéros d'EMPLACEMENTS et de LOCATIFS disponibles pour son SEJOUR.

Pour la réservation d'un EMPLACEMENT, le CLIENT doit impérativement indiquer la catégorie (tente, caravane classique ou pliante, camping-car) et la dimension totale de son équipement incluant la taille de l'auvent.

Si ces 2 informations communiquées par le CLIENT s'avèrent au final erronées, le CAMPING ne pourra être tenu responsable de la mauvaise affectation du numéro d'EMPLACEMENT.

Dans cette hypothèse le CAMPING fera ses meilleurs efforts pour sélectionner un nouvel EMPLACEMENT selon les disponibilités restantes. En cas d'indisponibilité et donc d'impossibilité pour le CLIENT de s'installer, la réservation sera résiliée automatiquement de plein droit et le CAMPING remboursera au CLIENT les sommes déjà versées.

La demande de réservation est **enregistrée** uniquement si le CLIENT accepte en ligne les présentes conditions générales de vente.

La demande de réservation est alors **validée** par le CAMPING **dans un délai maximum de 3 jours** afin de vérifier les disponibilités aux dates souhaitées par le CLIENT.

Le montant de l'acompte à verser est en fonction de la date de demande de réservation du CLIENT :

- a) plus de 31 jours avant la date de début du SEJOUR : acompte de **40%** du montant total du séjour
- b) moins de 30 jours avant la date de début du SEJOUR : acompte de **100%** du montant total du séjour

Dès la réception de l'encaissement de l'acompte, un accusé de **confirmation de la réservation** est adressé au CLIENT par email qui devra être présenté à son arrivée au CAMPING.

Par conséquent, la **réservation devient effective** uniquement après l'encaissement de l'acompte et l'envoi de la confirmation écrite de réservation par le CAMPING par email.

La réservation est gratuite, elle n'entraîne **aucun frais de réservation / dossier**.

A l'issue de sa réservation, le CLIENT doit souscrire obligatoirement une ASSURANCE (se référer à l'Article « ASSURANCE ANNULATION »)

ATTRIBUTION DES PLACES

Le plan du CAMPING, disponible sur le SITE WEB, présente l'ensemble des numéros des places selon les catégories d'EMPLACEMENT ou de LOCATIF.

Le CLIENT peut indiquer en commentaire de sa réservation au minimum le(s) 3 **numéro(s) souhaité(s) par ordre de priorité** après avoir vérifié au préalable auprès de la Réception leur disponibilité.

Le CAMPING attribue au CLIENT l'un des numéros souhaités selon les disponibilités à la date de validation de sa réservation et cela sans frais supplémentaire.

Le CAMPING ne peut en **aucun cas garantir** que l'un des **numéros souhaités** par le CLIENT lui sera définitivement **attribué**.

Si le CLIENT n'indique aucun numéro de place en commentaire de sa réservation, le CAMPING choisira alors le numéro le plus adapté en fonction des informations transmises lors de sa demande de réservation (nature et dimension des équipements, nombre de personnes, catégorie d'EMPLACEMENT ou de LOCATIF).

Le CAMPING **pourra modifier ce numéro** de place d'origine attribué sans demande spécifique du CLIENT et cela sans information préalable au CLIENT.

Le CAMPING ne peut être tenu responsable, si les informations du CLIENT ne sont pas bonnes, que le numéro attribué n'est pas adapté.

En cas de force majeure, le CAMPING se réserve la possibilité de modifier l'attribution de l'EMPLACEMENT ou du LOCATIF.

REGLEMENT SOLDE

En complément de l'acompte versé lors de la réservation, le solde du prix doit être versé dans les délais visés ci-dessous :

L'intégralité du prix du SEJOUR en EMPLACEMENT ou en LOCATIF est exigible :

- **au plus tard 30 jours** avant le début du séjour
- **immédiatement** pour toute réservation effectuée à moins de 30 jours du début de séjour

Pour cela, le CLIENT reçoit 40 jours avant son arrivée un email de relance du paiement du solde et clique sur le lien de paiement.

En cas de problème, le CLIENT contacte la Réception.

A défaut du règlement de ces sommes dans les délais susvisés, le SEJOUR **est considéré comme annulé** automatiquement du fait du CLIENT sans que le CAMPING ne soit dans l'obligation d'en informer le CLIENT. Aucun remboursement des sommes déjà versées n'est alors dû par le CAMPING.

MODES DE PAIEMENT

Le règlement de l'acompte puis du solde s'effectue exclusivement par **carte bleue**, mode de paiement totalement sécurisé.

Notre partenaire **Payline** gère l'ensemble des paiements par carte bleue en application des derniers protocoles de sécurisation. Le CAMPING n'a connaissance, à aucun moment, des données carte bleue du CLIENT.

Conformément à l'article L.132-2 du Code Monétaire et Financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est **irrévocable**.

Car la fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et du code secret de validation du CLIENT puis la validation finale de la commande constituent la preuve de l'Accord du CLIENT.

Les paiements par **virement, chèque, chèques vacances et en espèces ne sont plus autorisés**.

DROIT DE RÉTRACTATION

En application de l'article L. 221-28 12° du Code de la consommation, **le droit de rétractation de 14 jours n'est pas applicable** aux prestations d'hébergement, de restauration et de loisirs fournis à une date ou à une période déterminée.

TARIFS

Les descriptifs, les durées minimales, le nombre de personnes minimal et maximal et les tarifs varient selon les saisons et les catégories d'EMPLACEMENTS et de LOCATIFS choisies. Ces informations sont consultables sur le SITE WEB en renseignant ses dates de SEJOUR et sélectionnant la catégorie souhaitée.

Les tarifs ou informations publiés sur notre SITE WEB sont les tarifs de base ne comprenant pas les suppléments, les activités / animations payantes et promotions.

Les tarifs affichés sont **en euros, TVA comprise** au taux en vigueur au moment de la date de réservation du SEJOUR.

En cas de désaccord entre les deux parties, ce sont les tarifs diffusés sur notre SITE WEB qui prévalent sur toute autre version ou document contradictoire.

Le Tarif d'un EEMPLACEMENT est un tarif forfaitaire par nuit d'occupation et par catégorie d'EMPLACEMENT choisie. Le forfait comprend 1 équipement (tente, caravane, camping-car), 1 personne adulte, 1 véhicule (voiture ou moto). Le forfait ne comprend pas les suppléments et notamment les autres personnes (adultes ou enfants), l'électricité, la location d'un frigidaire, un équipement ou véhicule supplémentaire, un animal, la taxe de séjour, l'assurance annulation. Ces suppléments font l'objet d'un coût journalier additionnel.

Le Tarif d'une LOCATION comprend la location de l'hébergement selon la capacité maximale de personnes autorisées, les charges (eau, gaz, électricité), un véhicule. Le tarif ne comprend pas les suppléments et notamment les personnes supplémentaires (au-delà de la capacité maximale autorisée), la location de draps-serviettes-kit bébé, le ménage de fin de séjour, un animal, la taxe de séjour, l'assurance annulation. Ces suppléments font l'objet d'un coût journalier additionnel.

Le prix total d'un SEJOUR comprend le tarif d'un EEMPLACEMENT ou d'un LOCATIF, les suppléments, ainsi que l'accès libre aux sanitaires, aux services de l'Accueil, au parc aquatique (aux dates et heures d'ouverture), aux aires de jeux, aux autres équipements et aux activités / animations proposées (gratuites ou payantes).

Les tarifs sont susceptibles de **varier au cours de la saison** en fonction des contraintes économiques et commerciales.

Le CAMPING ne pourra en **aucun cas** être tenue pour **responsable d'une différence de coût** entre deux séjours réservés pour la même période.

Tout changement de taux ou de taxe applicable au séjour, à la date de facturation du solde, pourra être répercuté sur le prix du SEJOUR.

PROMOTIONS

Les offres promotionnelles sont soumises à **certaines conditions** et notamment de disponibilité pour être applicables.

Par ailleurs, elles ne sont **pas cumulables entre elles** sauf mention contraire et ne sont pas rétroactives.

Ainsi les nouvelles promotions ne peuvent être appliquées sur une réservation déjà réglée en totalité ou en partie.

Par conséquent, il est possible que pour un même séjour, les CLIENTS aient payé des prix différents. Les CLIENTS ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement ou d'une remise partielle de la différence entre le prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel.

TAXE DE SÉJOUR

La taxe de SEJOUR collectée pour le compte de l'Office du Tourisme et à acquitter, n'est **pas incluse dans nos tarifs**. Son montant est déterminé **par adulte et par jour** et peut être modifié en cours d'année.

MINEURS

Les mineurs non accompagnés d'un adulte ne sont pas acceptés sur le CAMPING.

ARRIVEE

La **validité** du LOCATIF ou de l'EMPLACEMENT réservé par le CLIENT est **limitée à 24h** à compter de la date d'arrivée définie dans la confirmation de réservation du CAMPING.

Au-delà de ce délai et en cas d'absence du CLIENT le jour de son arrivée, son EMPLACEMENT ou le LOCATIF réservé est alors remis à la location sur notre SITE WEB et l'ensemble des sommes versées par le CLIENT sont perdues et non remboursées par le CAMPING.

A son arrivée, le CLIENT se présente obligatoirement à la Réception du CAMPING avec sa confirmation de réservation afin d'effectuer son état des lieux d'arrivée (« Check-In »).

A la date de début du séjour, l'heure de disponibilité de la location réservée diffère selon la catégorie choisie :

- Pour un LOCATIF : à partir de **16h et jusqu'à 19h maximum**
- Pour un EMPLACEMENT : à partir de **14h et jusqu'à 19h maximum**

Si le CLIENT envisage d'arriver **après 19h, il doit alors obligatoirement informer** le CAMPING de son heure exacte d'arrivée tardive par email (contact@campinghirondelle.com) et par téléphone (+33 4 75 21 82 08) dans les plus brefs délais.

Le CAMPING communique alors au CLIENT le détail de la procédure à suivre pour une arrivée tardive.

Aucun remboursement ni réduction n'est accordé au CLIENT pour les nuits perdues en cas **d'arrivée retardée**.

Le paiement intégral des prestations demeure exigé si le CLIENT n'a pas versé la totalité des sommes dues.

DEPART

A la date de fin du séjour, l'heure de libération de la location diffère selon la catégorie choisie :

- Pour un LOCATIF : au plus tard à **10h**
- Pour un EMPLACEMENT : au plus tard à **12h**

En cas de non-respect de cet horaire de check-out, le CLIENT doit régler une nuit supplémentaire sans contestation possible de sa part.

En LOCATIF, le CLIENT doit également fixer auprès de la Réception, au plus tard la veille de son départ, l'heure du rendez-vous obligatoire d'état des lieux de sortie (« Check-Out ») selon les horaires restants disponibles.

Ce **rendez-vous se réalise entre 7h et 10h**.

En cas d'absence de prise de rendez-vous par le CLIENT, le Responsable du CAMPING le fixe de facto en fonction de ses disponibilités restantes.

Avant son départ, le CLIENT doit vérifier qu'il ne laisse dans son LOCATIF ou sur son EMPLACEMENT aucune affaire ni déchets personnels qui doivent être déposés obligatoirement dans la zone de tri sélectif du CAMPING.

Aucune réduction ni aucun remboursement n'est consenti au CLIENT en cas de **départ anticipé** de sa part.

SEJOUR EN LOCATIF

Le descriptif, les durées minimales de séjour, les tarifs et le nombre maximal d'occupants varient selon les saisons et la gamme de LOCATIF ; ces informations sont consultables sur notre SITE WEB.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en SEJOUR (enfants et bébés compris) **ne peut excéder la capacité maximale du LOCATIF**. Le CAMPING se réserve le droit de refuser l'accès au LOCATIF à toute personne au-delà de la capacité prévue.

L'**inventaire** des équipements est affiché dans chaque LOCATIF. A son arrivée, le CLIENT est tenu de le **contrôler** et de signaler à l'Accueil toute anomalie au plus tard dans les **24h**.

Toute insatisfaction concernant l'état de propreté, ou l'état général du LOCATIF doit être notifiée au plus tard 24h après l'arrivée, ceci afin de permettre d'y remédier. **Aucune réclamation ne sera recevable plus de 24h après le jour d'arrivée.**

Les LOCATIFS sont tous **non-fumeur**.

La location de **draps cotons ou jetables, serviettes de toilette et équipement bébé** constitue un supplément qui n'est **pas inclus dans le tarif** du LOCATIF. Le CLIENT peut au choix amener ses draps et serviette personnels ou les louer au CAMPING en les réservant au minimum 2 jours avant son arrivée.

Un **dépôt de garantie de 250€** est demandé au CLIENT au plus tard à son l'arrivée par carte bleue exclusivement (aucun dépôt en espèces ou par chèque ne sera accepté).

Ce dépôt est restitué au CLIENT dans son intégralité le jour de son départ ou au plus tard sous huit jours, après un contrôle satisfaisant de la propreté et de l'état des équipements du LOCATIF.

Dans le cas contraire, les sommes engagées par le CAMPING pour la remise à niveau du LOCATIF et les sommes impayées du SEJOUR sont prélevées sur le dépôt de garantie ou facturées au CLIENT. Les dégradations ou impayés d'un montant supérieur à celui du dépôt de garantie sont à la charge du CLIENT.

Le CLIENT doit **restituer** son LOCATIF dans un **parfait état des équipements et propre**.

Les frais de ménage de fin de SEJOUR ne sont pas inclus dans le tarif de la location.

Le CLIENT réalise lui-même le ménage de fin de SEJOUR. Il peut également souscrire au forfait ménage au plus tard la veille de son départ.

Si le CLIENT restitue son LOCATIF sale et qu'il n'a pas pris le forfait ménage alors ces frais de ménage lui sont facturés ou déduit de son dépôt de garantie.

SEJOUR EN EMBLACEMENT

Le descriptif, les durées minimales de SEJOUR et les tarifs varient selon les saisons et la gamme d'EMPLACEMENT ; ces informations sont consultables sur notre SITE WEB.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en SEJOUR sur un EMBLACEMENT **ne peut excéder 6 occupants** (enfants et bébés compris). Le CAMPING se réserve le droit de refuser l'accès à l'EMPLACEMENT à toute personne au-delà de cette capacité maximale.

ACTIVITÉS DE LOISIRS OU ANIMATIONS

Toute activité ou animation gratuite ou payante mentionnée sur notre SITE WEB, dans un email ou proposée sur site peut, dans certaines circonstances, être modifiée ou annulée à votre arrivée sur le site.

DIVERS

Pour la **baignade** seuls sont autorisés : les slips et boxers de bain, bikinis et maillots une pièce, en opposition à tout autre vêtement.

Le port du **bracelet est obligatoire** de façon permanente. Il donne accès aux animations internes et au parc aquatique, il contribue à renforcer le contrôle aux entrées et aux sorties du CAMPING.

ANIMAUX

Un seul animal domestique est admis par LOCATIF ou EMBLACEMENT, moyennant le paiement d'une somme forfaitaire par jour non-incluse dans le prix de la location.

Le CLIENT doit le signaler lors de sa réservation ou à son arrivée sur le CAMPING.

Les animaux domestiques ne peuvent circuler librement et doivent être **tenus en laisse**. Ils ne sont pas admis dans les locaux collectifs (restaurant, bar, mini-club, parc aquatique).

Leur accueil répond à deux conditions :

- **vaccination** antirabique en cours de validité

- **identification** par tatouage ou puce attestée par une carte éditée par la Société Centrale Canine.
Le CLIENT devra se munir du carnet de santé de l'animal et se conformer au règlement intérieur du CAMPING.
Les animaux dangereux ou agressifs (dont les chiens de **1ère et 2ème catégorie, bull terrier, pitbull, staff, staffy**) ainsi que les "nouveaux animaux de compagnie" ne sont **pas acceptés**.

ASSURANCE ANNULATION

L'Assurance annulation ou interruption de SEJOUR, payante et complète (« ASSURANCE ») est **obligatoire** si le CLIENT souhaite être couvert en cas d'annulation ou d'interruption de son SEJOUR par sa propre initiative pour tous les **risques individuels et collectifs** possibles (maladie Covid-19, cas contact, autre maladie, accident, décès, sinistre, licenciement, perte de congés...) d'un des participants au SEJOUR.

A défaut de souscription, le CLIENT prend le risque personnel de **perdre tout ou partie des sommes** déjà versées **sans contestation** possible auprès du CAMPING.

Le CAMPING n'est pas une compagnie d'assurance mais uniquement un hébergeur. En ce sens, il n'a pas les capacités financières, juridiques et administratives à prendre en charge personnellement les risques d'annulation ou d'interruption du CLIENT non assuré.

L'ASSURANCE doit être **souscrite à l'issue de la réservation** auprès de l'un des **organismes d'assurance de son choix** disponibles sur internet.

L'ASSURANCE ne peut pas être souscrite directement sur le SITE WEB du CAMPING.

Nous vous recommandons nos **2 partenaires : Europ Assistance ou Campez Couvert**.

ANNULATION

Annulation (totale ou partielle) du fait du CLIENT :

A l'issue de sa réservation, le CLIENT doit souscrire obligatoirement une ASSURANCE (se référer à l'Article « ASSURANCE ANNULATION »).

Quel que soit son motif d'annulation, le CLIENT doit obligatoirement adresser au CAMPING sa **demande d'annulation** au plus tard dans les 5 jours ouvrés avant son arrivée par email à contact@campinghirondelle.com.

A défaut d'annulation dans les conditions prévues à cet article, le CLIENT sera tenu au paiement de la totalité des sommes dues au titre du SEJOUR.

La date de l'accusé de réception du courriel d'annulation détermine le montant des sommes perdues par le CLIENT :

- un montant égal à **40% du coût total du séjour, si le CLIENT annule plus de 31 jours avant sa date d'arrivée.**
- un montant égal à **100% du coût total du séjour, si le CLIENT annule moins de 30 jours avant sa date d'arrivée** ou si le CLIENT ne se présente pas le jour de son d'arrivée prévue.

Aucun frais supplémentaire d'annulation ne sera facturé au CLIENT.

Si le CLIENT a **souscrit** à l'issue de sa réservation une ASSURANCE, il doit alors se rapprocher de sa compagnie d'assurance pour la prise en charge totale ou partielle des sommes déjà versées.

Le CAMPING peut transmettre au CLIENT, à sa demande, tous justificatifs nécessaires sollicités par sa compagnie d'assurance.

Les prestations annexes réservées par le CLIENT et **non utilisées** de son fait ne donnent lieu à **aucun remboursement ni réduction** de la part du CAMPING.

Annulation du fait du CAMPING (hors cas de force majeure) :

En cas d'annulation avant le départ du CLIENT de son lieu de résidence vers le CAMPING, les sommes versées par le CLIENT seront remboursées dans leur totalité par le CAMPING après notification de l'annulation par email avec accusé de réception et dans les conditions visées à l'article L 214-1 du Code de la consommation.

En cas d'annulation après le départ du CLIENT de son lieu de résidence vers le CAMPING, ce dernier s'engage à offrir aux CLIENTS un SEJOUR équivalent en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par le CLIENT sont de qualité inférieure, le CAMPING lui remboursera la différence.

MODIFICATION

Modification du fait du CLIENT : GARANTIE FLEX gratuite pour tous !

Le CLIENT peut **modifier facilement et sans frais** les éléments suivants de son SEJOUR **après la validation de sa réservation** :

- **dates** du SEJOUR sur la saison en cours : aucun report de SEJOUR sur la saison suivante n'est possible
- numéro ou **catégorie** d'EMPLACEMENT ou de LOCATIF
- catégorie et nombre des **suppléments**

Pour cela, le CLIENT adresse au CAMPING par **email (contact@campinghironnelle.com)** exclusivement, le détail des changements souhaités sans aucun justificatif à fournir et cela **au plus tard 1 mois** avant son arrivée.

Le CAMPING informe rapidement le CLIENT des modifications possibles au regard des **disponibilités** restantes.

Si le montant du nouveau SEJOUR est supérieur au SEJOUR initial, le CLIENT doit régler la différence. **Dans le cas contraire, la différence de prix n'est pas remboursée au CLIENT.**

Le CLIENT bénéficie **automatiquement de la Garantie FLEX** dès sa réservation. Les modifications validées sont **gratuites** et n'entraînent aucun frais de modification.

Le nombre de demande de modification de SEJOUR **sans frais** est **limité à 1**.

Modification du fait du CAMPING :

Dans le cas où le CAMPING serait dans l'obligation de modifier les prestations initialement prévues au SEJOUR, il mettra tout en œuvre pour fournir des prestations similaires ; le CLIENT pourra soit accepter la modification soit résilier le Contrat et obtenir le remboursement des sommes versées., dans les conditions visées à l'article L 214-1 du Code de la consommation.

REGLEMENT INTERIEUR

Le CLIENT s'engage à adhérer et se conformer aux **dispositions du Règlement Intérieur du CAMPING** dont un exemplaire lui est remis sur demande à son arrivée.

Dans le cas du non-respect caractérisé de ce règlement le CAMPING pourra prendre des sanctions pouvant aller jusqu'à la résiliation anticipée du SEJOUR sans obligation pour le CAMPING de rembourser partiellement ou totalement les nuits résiliées.

PERTE, VOL, DÉGRADATIONS

Il appartient au CLIENT de s'assurer pour tout accident, **vol, perte ou dégât** qui pourrait lui arriver lors de son SEJOUR.

En conséquence, le CAMPING **décline toute responsabilité** et ne peut être tenu responsable en cas de perte, vol, détérioration des objets personnels (tant dans le LOCATIF ou sur l'EMPLACEMENT que dans les locaux communs), incendie, intempérie, ou autre incident relevant de la responsabilité civile du CLIENT ou d'un autre CLIENT.

Il est indiqué également que les parkings ne sont pas gardés et que le stationnement se fait donc aux risques et périls du CLIENT.

RESPONSABILITE CAMPING

Toutes les **photos et les textes** affichés dans les différents documents commerciaux ou sur le SITE WEB du CAMPING sont **non contractuels**. Ils n'ont qu'un caractère indicatif et leur vocation est essentiellement informative.

Il peut advenir que certaines activités, équipements ou installations proposés par le CAMPING et indiqués dans les différents documents commerciaux ou le SITE WEB soient supprimés, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.

DONNÉES PERSONNELLES

La mise en œuvre d'une politique de confidentialité par le CAMPING s'explique par sa volonté d'informer le CLIENT sur la nature des données personnelles qui peuvent être collectées lors de la réservation de SEJOURS, la raison de leur collecte, la façon dont elles peuvent être utilisées et les droits dont il dispose sur ces données.

IMAGE

En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, le CLIENT **autorise expressément et à titre gratuit**, le CAMPING à le **photographier ou le filmer** pendant son SEJOUR et à utiliser sur tous supports les photos, vidéos ou sons, et ce pour une durée de 5 ans. Cette autorisation vaut également pour toutes les personnes hébergées avec le CLIENT. Elle a pour but d'assurer la **promotion** nationale et internationale du CAMPING.

Le Client peut cependant exprimer son refus en adressant une demande par courriel à l'adresse contact@campinghirondelle.com.

NON RENONCIATION

Le fait pour l'une des parties d'accepter ponctuellement la non-application de la part de l'autre partie d'une de ses obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

FORCE MAJEURE

La survenance d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil (à savoir tout événement échappant au contrôle du débiteur et qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées), entraînera la suspension des obligations des parties au titre du Contrat.

La partie invoquant un cas de force majeure tel que précédemment visé avisera immédiatement, par tous moyens écrits, l'autre partie de sa survenance. Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'événement et convenir le cas échéant des conditions dans lesquelles l'exécution du Contrat pourra être reprise.

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : tempêtes, inondations, foudre, tremblements de terre, incendies, arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux CLIENTS blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, épidémie ou pandémie.

Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.

JURIDICTION

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française.

Dans le cas où elles sont traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul **le texte en français fait foi en cas de litige**.

Ces conditions sont soumises à l'application du **droit français**. Il en est ainsi des **règles de fond** comme des **règles de forme**.

En cas de litige ou de réclamation et si aucune solution à l'amiable n'est trouvée entre le CLIENT et le CAMPING, ceux-ci relèveront alors de la compétence exclusive, pleine et entière des **Tribunaux de Paris**.